



L'INFO Semaine 27

Du 1^{er} au 7 juillet 2024

Édito :

La santé, grande cause nationale... des gouvernants à l'épreuve des faits maintenant !

Le droit à l'accès aux soins n'est pas respecté dans notre pays ; toutes les études montrent la gravité des inégalités sociales et territoriales et la santé est une préoccupation majeure de la population.

Rappelons les principales propositions de la Coordination des Comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité :

L'accès aux soins et à la prévention suppose suffisamment de soignant·es, bien formé·es et également réparti·es sur le territoire ! Cela nécessite déjà de garder ceux que l'on a : revalorisations salariales, respect de leur éthique professionnelle et en ce qui concerne les médecins, égalisation des revenus entre secteur public et privé et entre spécialités et partage de la permanence des soins. Les PADHUE (praticiens à diplôme hors union européenne) doivent être validés. Il faut former des soignant·es en nombre, en les salariant pendant leurs études en échange d'un engagement de service public. Enfin, la liberté d'installation s'arrête là où commence l'intérêt général !

L'organisation sanitaire doit être élaborée démocratiquement et se faire autour du service public avec un maillage d'hôpitaux répondant aux besoins de proximité, aux besoins en psychiatrie aussi et une impulsion nationale pour un service public de soins de premier recours autour des centres de santé.

Il faut en finir avec les restes à charge pour les malades : interdiction des dépassements d'honoraires et mise en place d'un remboursement à 100 % par la Sécurité Sociale des soins prescrits. L'indemnisation des arrêts de travail ne doit pas être limitée par des jours de carence.

Aller vers un pôle public du médicament : la sécu n'est pas là pour enrichir les labos pharmaceutiques.

La Macronie, s'est bornée à des effets d'annonce sans traduction concrète. La Droite et son extrême leur xénophobie, leur projet de supprimer l'AME (Aide Médicale d'État) sont contraires à la nécessité de l'accès aux soins de toutes et tous vont continuer à distiller leur venin démobilisateur.

La volonté de diminuer, ce que nombre de gouvernants depuis des décennies appellent les charges sociales assécherait la Sécurité Sociale, notre bien commun.

La mobilisation concrète sur le terrain et coordonnées pour redonner les moyens, reste le levier essentiel pour un avenir qui ne soit pas le mur de catastrophe que nous construisent les fanatiques de la soumission aux gestionnaires financiers.

Henri (sud-Aveyron) inspiré par les amis de Monceau les Mines

Sommaire :

- **L'écho des comités : pages 2 à 4**
- **Autres infos locales : page 5**
- **Documents juridiques ou utiles page 6**
- **Nous avons aussi reçu à la Coord page 7**

L'écho des comités :

LUCON 85

VIGILANCE à l'hôpital de Luçon !

Nous exigeons le MAINTIEN des URGENCES et du SMUR 24H/24 et 7J/7

Bien sûr on continue, bien sûr on ne lâche rien !

L'accès aux soins pour toutes et tous sur tout le territoire est un droit fondamental.

Restons mobilisés !

ST GIRONS 09

LA SANTÉ EST UN DROIT POUR TOUTES ET TOUS : DÉFENDONS-LE!

Nous constatons que notre système de santé coûte à chacun.e de plus en plus cher et fonctionne de moins en moins bien :

- franchises médicales doublées.
- transfert des compétences de la Sécu vers les assurances privées
- augmentation des complémentaires santé
- 3 millions de français privés de complémentaire
- dépassements d'honoraires
- médicaments déremboursés
- accentuation des déserts médicaux
- fermeture de services (maternité, urgences...)
- hôpitaux publics sous-financés
- manque de financement pour favoriser le maintien et l'autonomie à domicile
- abandon du plan grand âge

Ces derniers mois, des députés :

- ne se sont pas opposés au 49.3 sur le vote du budget de la sécurité sociale
- ont maintenu les dépassements d'honoraires, excluant de fait la prise en charge intégrale des soins liés au cancer du sein.
- ont voté contre la revalorisation des personnels soignants.
- se sont abstenus face à une résolution européenne reconnaissant les cancers professionnels qui frappent ouvrier-es.
- ont proposé de mettre fin au remboursement intégral de l'IVG.
- ont proposé de mettre fin à l'Aide médicale d'état (AME) pour la réduire au cadre de l'urgence médicale: une proposition dénoncée par médecins, infectiologues et le Comité consultatif national d'éthique

LES « RÉFORMES » SUCCESSIVES DU SYSTÈME DE SANTÉ ONT CREUSÉ LE DÉFICIT PUBLIC, ASSÉCHÉ LES RECETTES DE LA SÉCU ET FAIT EXPLOSER LES INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES.

Des mesures d'urgences s'imposent :

- suppression de tous les restes à charge (franchises, forfaits et tickets modérateurs).
- suppression des dépassements d'honoraires.
- suppression des délais de carence pour les arrêts maladie.
- soutien des aides aux affections de longue durée (ALD), aux déplacements sanitaires, aux aidants.
- suppression des jours de carence aux arrêts de travail.
- réouverture des services d'accueils physiques des différentes branches de la Sécurité sociale.
- ouverture de centres de santé publics à but non lucratif (recrutement de médecins et spécialistes salariés)
- liberté d'installation régulée en fonction des besoins des populations
- réguler l'installation des médecins
- réouverture des services et des lits dans les hôpitaux
- amélioration des aides pour le maintien à domicile (personnes âgées et /ou en situation de handicap

MANOSQUE 04

C'est quoi cette initiative du Président de la DLVA et du directeur du GHT-04 !!!

Le président de la DLVA (maire de Manosque et toujours Pt du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Manosque) et le directeur du GHT-04 (Groupement Hospitalier de Territoire), ont décidé autoritairement, à partir d'un simple Communiqué de Presse commun, de tenter de faire financer, sans aucune forme de concertation ni de négociation, par l'argent public des Collectivités Territoriales (Conseil Départemental, DLVA, Municipalités du Bassin de Santé du CH Manosque et leurs Communautés de Communes) une extension du CH de Manosque de 1700m² à 3 M€ devant accueillir 4 nouveaux lits de "Soins Palliatifs" et un soi-disant "espace de formation" (????).

UNE DÉCISION UNILATÉRALE TOTALEMENT SURREALISTE, ALORS QUE:

- ⌚ la situation du CH de Manosque n'a jamais été aussi critique et ses activités en perte de vitesse,
 - ⌚ ce CH n'a jamais été aussi peu attractif (et non pas le Territoire comme on tente de nous le faire croire) pour les Personnels médicaux (médecins et spécialistes), paramédicaux (infirmier-e-s, aide-soignant-e-s) et les Populations qui, avec la complicité des structures privées de Santé sont dirigées vers Aix & Marseille,
 - ⌚ le Service des Urgences a été fermé à plus de 70% depuis janvier 2024,
 - ⌚ le Service de Réanimation de 8 lits n'est pas ouvert et nous continuons à perdre 20 vies/an,
 - ⌚ le Service "Endocrinologie-Diabétologie" n'est toujours pas réouvert,
 - ⌚ la mise en danger des Populations s'accroît de jours en jours,
 - ⌚ les Personnels de ce CH Public sont en grand danger vu la dégradation de leurs conditions de travail et la remise en cause de leur éthique professionnelle,
 - ⌚ l'accès égalitaire sur notre Territoire (et pas que) à une santé et des Soins de qualité et de proximité, n'a jamais été aussi mis en péril,
 - ⌚ plus de 12.000 Citoyen(ne)s n'ont plus de médecin traitant (plus de 20.000 sur le 04),
 - ⌚ il faut plus de 6 mois pour obtenir un RV chez un spécialiste,
 - ⌚ les "dessous de tables" (pudiquement rebaptisés "compléments d'honoraires") explosent et atteignent des centaines d'euros,
 - ⌚ on fait déjà payer par l'argent public des Collectivités les maisons de Santé, les Centres de Soins non-programmés, ... qui ne constituent, lorsqu'elles fonctionnent correctement avec des professionnels qui y restent, qu'un détournement d'argent public au profit du secteur libéral-privé.
- Considérant que cette dilapidation de 3M€ pour créer 4 lits de Soins Palliatifs et adosser au CH un soi-disant centre de formation (qui existe déjà sur le 04) n'apportera aucune amélioration à la situation sanitaire catastrophique dans laquelle nous nous trouvons, nous allons alerter toutes les Collectivités (Municipalités, Communautés de Communes et d'Agglomérations, Conseil Départemental, Conseil Régional), les Associations de Maires et des Maires Ruraux, l'ARS ainsi que les Populations du 04 et du Haut-Var afin qu'un terme soit mis à cette interprétation partisane de la Loi de 2022 et au pillage des Collectivités.

[Sur le site de la Coordination](#)

NANTES 44

Le CHU de Nantes s'offre un logo à 185.000 euros... mais ferme 100 lits

Le [CHU de Nantes](#) fait peau neuve. Depuis quelques semaines, un nouveau logotype habille les bâtiments et les documents du centre hospitalier, désormais floqués d'une croix en étoile, composée de quatre couleurs vives censées transmettre l'idée d'une «*convergence d'énergie positive*». Cela n'a rien d'une coquetterie, assure la direction de l'établissement. «*Le sujet n'est pas de faire beau, surtout sur des sujets de santé publique. Le sujet est avant tout de faire de la marque CHU de Nantes un porte-étendard de nos actions*»,

Cependant, cette pilule esthétique passe mal auprès des représentants syndicaux du CHU. La commande aurait coûté 185.000 euros - de quoi s'offrir au moins une dizaine d'aides-soignants. Fin juin, plus d'une centaine de lits étaient fermés faute de personnel. (Le Figaro)

SUD AVEYRON St AFFRIQUE

Depuis 2019 les projets d'hôpital commun ont été présentés avec l'objectif affiché d'améliorer le système de santé dans le Sud-Aveyron. C'était une occasion unique d'améliorer l'accès aux soins dans le Sud Aveyron, nous disait-on.

Le projet écartait la question des temps d'accès et du rôle de la proximité pour la qualité des soins, mais annonçait

- l'ouverture de nouvelles prises en charge : la cancérologie, les maladies chroniques, l'augmentation des moyens de prise en charge du vieillissement.

- une capacité d'accueil supérieure au total de celles prévues actuellement.

Pour cela le projet intégrait des rénovations des hôpitaux actuels à Millau et Saint Affrique

Aujourd'hui, et cela nous a été annoncé vendredi 14 juin, par monsieur le Directeur des Hôpitaux en présence du Directeur Général de l'ARS,

« Les annonces faites par les précédents rapports n'existent plus, maintenant nous partons sur les nouvelles bases, celles annoncées en COPIL ».

- Les rénovations des deux hôpitaux existants est abandonnée

- la proximité et les capacités sont, ainsi, remises en cause

- des services en lien direct avec les patients (laboratoire, pharmacie, cuisine) sont externalisés

Au nom d'une sous-estimation des coûts, le Directeur ré-orienté les choix immobiliers.

Nous attendons de celles et ceux qui se sont prononcés, en notre nom, sur la base d'un projet (immobilier et médical) qu'ils exigent au moins le respect des bases sur lesquels elles et ils ont été amenés à les valider.

- Les choix architecturaux doivent être faits en toute transparence.

- les conséquences sur le Projet Médical évaluées.

L'Agence Régionale de Santé, qui a pris l'engagement de maintenir l'ensemble des services de nos deux hôpitaux jusqu'à l'ouverture du nouveau système hospitalier, ne tient pas cet engagement.

Tout laisse à craindre que derrière les affichages « positifs »

- la réduction des moyens de soigner les habitants de nos territoires est l'objectif de cet hôpital commun

- et que cette démarche est engagée dès maintenant !

La période est propice aux déclarations générales, à la chasse aux boucs émissaires. Nous appelons chaque habitant à consolider les outils de la solidarité, de la vie ensemble. Défendons l'accès aux soins sans discrimination pour tous les habitants, et son financement par la sécurité sociale.

CHÂTEAUDUN 28

L'activité de chimiothérapie suspendue à l'hôpital de Châteaudun

L'ARS (Agence régionale de santé) Centre-Val de Loire annonce, dans un communiqué, la suspension de l'activité de chimiothérapie au centre hospitalier de Châteaudun et non sa fermeture, comme des rumeurs le laissent persister.

[L'article de l'Echo Républicain du 23/06](#)

Autres infos locales :

St DENIS 93

29 JUIN 2024 CHAINE HUMAINE AUTOUR DE L'HÔPITAL DEBRÉ POUR DÉFENDRE L'HÔPITAL PUBLIC ET SES VALEURS

Nous sommes un collectif de soignants, d'hospitaliers, d'usagers et de riverains unis pour défendre les valeurs de l'hôpital et des services publics qui accueillent sans distinction de nationalité, d'origine, de genre, d'âge, de religion ou de ressources, toutes les personnes qui le nécessitent, dans le respect des valeurs du soin, associant humanisme et compétence au seul service des usagers et usagers, des personnes malades et de leurs proches

Qui assiste les « assistés »?

Il traîne dans l'imaginaire collectif que les pauvres et les quartiers populaires vivraient sous perfusion des classes moyennes.

Regardons donc quel est le niveau de contribution au système de protection sociale d'un département qui génère beaucoup de fantasmes, la Seine Saint Denis.

Ce département est à la fois le plus jeune et le plus pauvre de France. Et pourtant, il est au 8eme rang sur 101 départements en termes de financement de la protection sociale. Mais c'est celui qui reçoit le moins en termes de protection sociale par habitant (8400 euros par habitant).

Mais alors, quel est le département qui reçoit le plus de prestations sociales ?

C'est le Var dont les habitants reçoivent en moyenne 12 100 euros par an de prestations sociales par habitant (soit 30% de plus qu'un habitant de Seine Saint-Denis).

Cela s'explique par l'organisation de notre système de protection sociale : le financement est assuré par les actifs en bonne santé.

Concernant les dépenses de la Sécu, les pensions de retraites représentent plus de la moitié du budget et que les plus de 60 ans concentrent plus de 60% des dépenses de santé.

Ce système formidable, dont nous sommes fiers, fondé sur la solidarité des actifs avec les malades et les retraités s'appelle la Sécurité Sociale !

Source <https://www.institutmontaigne.org/ressources/pdfs/publications/les-quartiers-pauvres-ont-un-avenir-rapport.pdf>

LE FAOUËT 56

L'hôpital du Faouët en difficulté

Des représentants de la CGT du Groupement hospitalier de Lorient sont intervenus devant les élus lors du conseil communautaire du 27 juin pour dénoncer la volonté de la direction de ne pas recruter, mettant en difficulté l'hôpital du Faouët

[L'article de d'Ouest France du 28/06](#)

Documents Juridiques ou utiles

Le programme de Président Macron est connu à travers ses conséquences concrètes. Dans le cadre des stratégies de démobilisation dont les néo-libéraux sont coutumiers les positions du RN pourraient faire partie des enjeux de l'avenir..

Le programme du RN sur la santé (commentaires du CODEF- Monceau les Mines)

Le programme du Rassemblement national (RN) pour la santé contient principalement des mesures punitives.

[Les commentaires du CODEF, sur le site de la Coordination](#)

La surveillance des masses (sans uniforme policier) implacable , invisible, de l'IA algorithmique .
Un produit parfait de la technocratie pour l'exploitation des travailleurs.

<https://www.laquadrature.net/2024/06/25/a-france-travail-lessor-du-controle-algorithmique/>

Nous avons aussi reçu à la coord

Le printemps de la psychiatrie réfléchit à l'amélioration de son fonctionnement

pour faire face aux évènements. Parmi les questions, celle des échanges. Une proposition :

Sur le système de mailing-list, je crois que l'on est d'accord pour conserver ce système, qui permet de recevoir des informations et éventuellement d'en débattre (même si à mon sens ce n'est pas le plus pratique pour cela).

(...)

Sur la question des groupes de travail ou de construction collective sur des thèmes spécifiques, pour moi c'est une troisième question à distinguer des deux autres (même si bien sûr elle s'y relie). Les outils de travail collaboratif existent pour cela, sans forcément que cela soit réservé à des membres élus ou inscrits dans une organisation complexe. Je pensais pour cela à la création d'un forum (c'est un outil peut-être un peu ancien désormais), mais Clément propose d'utiliser un serveur Discord (depuis un moment de ce que je comprends). J'étais sceptique au début, mais après avoir essayé, je pense que c'est vraiment une bonne idée. Je lis Cécile qu'ailleurs ça a pu faire clivage générationnel, mais Clément a fait tout un travail de rédaction d'un guide d'utilisation qui permettrait, je pense, à tout un chacun de s'en saisir après un petit temps de familiarisation. Il vient de mettre le mode d'emploi à jour, je vous invite à le lire.

C'est dans l'ensemble un outil qui peut s'utiliser de façon dynamique, simple et fluide tant à partir d'un ordinateur que d'un smartphone (application à télécharger), dans lequel une fois le serveur rejoint, il suffit de rejoindre des conversations sur des thèmes spécifiques (si vous voulez créer un espace de discussion spécifique, il suffit de demander aux administrateurs). Ça ne retire en rien la possibilité d'utiliser la mailing-list, c'est juste pour faciliter les échanges sur une thématique ou un projet précis (rédaction de communiqué, événement à organiser, mobilisation sur un lieu en particulier, cartographie éventuellement...), dans des conversations que tout le monde peut rejoindre si cela l'intéresse. S'il y a des décisions à renvoyer vers l'intégralité de la mailing-list, c'est aussi possible d'inviter les membres de la liste à rejoindre une discussion. Il suffit pour y accéder d'avoir un lien d'invitation et... une adresse mail (si on n'a pas créé de compte). C'est tout simple.

On essaie ? Si vous voulez découvrir la proposition de serveur Discord du Printemps créé par Clément, suivez ce lien : <https://discord.gg/GpnxXd6B>



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 21/07/2023 - N2022RN0181

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Secrétaire : Guillaume GRANDJEAN guillaume.grandjean38@gmail.com

Adresse : 11 rue Edouard Vaillant – 45120 Chalette sur Loing – Tel 06 58 94 04 10

Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landass@ sfr.fr

Adresse : 26 rue Gambetta – Avenue Mich – 44000 Nantes – Tél : 07 50 45 06 87

Site : <http://coordination-defense-sante.org/> Facebook <https://www.facebook.com/Coordinationdefensesante> X : @CoordNatcomiteH

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org